

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

GMJ
Décret n° 2001-75 du/MFPRAF/DGFP/DPME-SR
Portant intégration, nomination, titularisation, à titre
exceptionnel et versement de certains candidats dans les
cadres des services sociaux (enseignement); en tête :
monsieur ABOU Bruno.

(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-304/MT-DGT du 30 septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64-165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde de fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 800/MEPS/CAB/DGASG/DPAA du 7 mai 1997 portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire, de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :

Gm

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement dans les lycées (CAPEL), obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1^{er} échelon stagiaire, indice 830, titularisés exceptionnellement au 1^{er} échelon, indice 830, ACC= 1 an et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur chargé de la recherche scientifique, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du diplôme
1-	ABOU Bruno, né le 16 mai 1959 à Kellé	25 mai 1998	25 mai 1999	Histoire - géographie
2-	ALOMBE, né le 6 mars 1968 à Zanaga	3 juin 1998	3 juin 1999	Philosophie
3-	EDJO Jean Robert, né le 5 septembre 1966 à Odia (Kellé)	13 mai 1998	13 mai 1999	Philosophie
4-	EYOMA André, né le 8 août 1958 à Owando	22 mai 1998	22 mai 1999	Histoire - géographie
5-	LEDAHO Jean François, né le 25 décembre 1964 à Etoumbi	19 mai 1998	19 mai 1999	Histoire - géographie
6-	MAKELE Pierre, né le 7 août 1966 à Boussoumouna 2	26 août 1998	26 août 1999	Histoire - géographie
7-	MILONGO Albert, né le 25 août 1965 à Jacob	14 août 1998	14 août 1999	Histoire - géographie
8-	MOUFOUMA Sébastien, né le 27 décembre 1968 à Mankoukou (Komono)	10 août 1998	10 août 1999	Philosophie
9-	NDOMBA Jean Aimé, né le 2 novembre 1961 à Pointe-Noire	15 juin 1998	15 juin 1999	Histoire - géographie
10-	NGOMBE-OKOKO Albert, né le 25 mai 1965 à Akonda (Makoua)	28 mai 1998	28 mai 1999	Histoire - géographie
11-	NTOMBANI Stanislas Guy Rufin, né le 4 avril 1969 à Brazzaville	25 juin 1998	25 juin 1999	Histoire - géographie
12-	NZAMBA Philippe, né le 23 août 1964 à Pointe-	3 août 1998	3 août 1999	Histoire - géographie

Gm Gm Gm Gm Gm

Gm

Article 2 : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 850 ACC= 1 an, pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

Article 3 : Conformément au décret n°94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 4 : Le présent décret prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1^{er} janvier 2000, sera enregistré, publié au Journal officiel de la République du Congo, et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 29 Mars 2001

Janus

Par le Président de la République,

Denis SASSOU NGUESSO

La ministre de la fonction publique, des réformes administratives et de la promotion de la femme,

Le ministre de l'économie, des finances et du budget



Jelly
Jeanne D'AMBENDZET

Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique

NZHA

Pierre NZHA



AMPLIATIONS :

- JORC 1
- DGFP/DPME 3
- MFPRAPF-SST 3
- DGB 3
- DGCF 2
- MEPSSKS 2
- DPAA 2
- INTERESSES 12
- DOSSIERS 50
- NGCMB 2 *JD*